

## FICHE FORMATION

### TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE CARROSSIER PEINTRE

fiche RNCP : RNCP36200

#### PROFIL POUR CE DIPLÔME

##### Public visé

Le contrat d'apprentissage s'adresse aux candidats âgés de 16 ans à 29 ans révolus.

L'âge peut être porté à 35 ans révolus si le candidat, dans un délai d'un an maximum après le précédent contrat d'apprentissage :

- signe un nouveau contrat pour accéder à un niveau de diplôme supérieur à celui déjà obtenu ;
- ou -a vu son contrat précédent rompu pour des raisons indépendantes de sa volonté ou pour inaptitude physique et temporaire.

Il n'y a pas d'âge maximum pour signer un contrat d'apprentissage si le candidat :

- dispose d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) ;
- ou -est inscrit en tant que sportif de haut niveau ;
- ou -envisage de créer ou de reprendre une entreprise supposant l'obtention de ce diplôme.

##### Prérequis

Être Titulaire d'un CAP Carrossier Automobile ou Réparation des Carrosseries ou Peinture en Carrosserie ou Peintre Automobile ;  
Ou Être Titulaire d'un Baccalauréat Professionnel Réparation des Carrosseries ou Carrossier Peintre Automobile ;  
Ou Être titulaire d'un diplôme de niveau au moins équivalent et avoir satisfait aux tests d'aptitude et de motivations.

##### Modalités et délais d'accès

Période de positionnement de janvier à septembre.

Dossier de candidature :

- auprès du secrétariat apprentissage de l'Institut Nicolas Barré ;
- ou -à partir du site internet de l'Institut ([www.institutnicolasbarre.fr](http://www.institutnicolasbarre.fr)) cliquer sur **Ypareo** puis sur Espace candidature.

Rendez-vous individuel après complétude du dossier de candidature.

Validation de la candidature dans les 15 jours suivant le rendez-vous individuel, l'inscription ne sera définitive que lorsque le candidat aura trouvé son entreprise d'accueil et signé son contrat d'apprentissage. *Le candidat peut être accompagné dans la recherche de son entreprise d'accueil sur simple demande.*

#### OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Assurer le remplacement, la réparation, la dépose/pose d'un élément de carrosserie ou d'un équipement .

Réaliser le diagnostic des déformations d'un véhicule accidenté et la restructuration d'un véhicule.

Réaliser les opérations de mise en peinture.

Établir des devis et des ordres de réparation et expliquer les travaux réalisés sur le véhicule lors de sa restitution au client.

S'inscrire dans la démarche qualité et commerciale de son entreprise.

## FICHE FORMATION

### PERSPECTIVES POST-FORMATION

**Débouchés** : Carrossier-peintre, Tôlier expert véhicules anciens et historiques.

**Suite de parcours** : non concerné.

**Passerelles/Équivalences** : non concerné.

### ORGANISATION DE LA FORMATION

#### Moyens et méthodes pédagogiques

La formation se déroule dans le cadre d'un contrat d'apprentissage selon un calendrier d'alternance.

L'équipe pédagogique, composée de formateurs experts, s'appuie sur un référentiel de formation et un guide d'animation détaillé. Un formateur coordinateur est désigné, il accompagne et assure le suivi du stagiaire lors de sa présence au centre et également lors des visites en entreprise. Il veille au bon déroulement du suivi pédagogique. *(la liste des formateurs peut être communiquée sur demande auprès de l'Institut)*

Des ressources sont mises à disposition des stagiaires (plateaux techniques, outillage, véhicules pédagogiques, appareils de mesures et de diagnostic, ...).

**Rythme de l'alternance** : 2 semaines en entreprise, 1 semaine en centre de formation.

#### Modalités d'évaluation

Le Certificat se décompose en 11 blocs de compétences :

- Conseil technique en carrosserie peinture ;
- Dépose et repose d'éléments amovibles ;
- Remplacement et réparation de vitrage ;
- Remise en forme d'éléments de carrosserie ;
- Dépose et repose des éléments mécaniques et électroniques ;
- Contrôle et interventions sur les éléments de structure ;
- Dépose et repose d'éléments inamovibles ;
- Préparation de surface acier et aluminium ;
- Réparation des matériaux composites ;
- Colorimétrie et gestion des stocks produits ;
- Application peinture.

Les évaluations de ces blocs se font par des études de cas et/ou des épreuves pratiques.

À l'issue des évaluations, le candidat passe un entretien de narration devant le jury s'il valide au minimum 80 % des blocs de compétences.

Le jury est composé d'un représentant salarial, d'un représentant patronal et d'un formateur extérieur.

À l'issue de l'entretien, il délivre ou non Titre à Finalité Professionnelle Carrossier Peintre.

#### Nombre de participants

6 à 12 stagiaires.

#### Durée de la formation

24 mois ; 950 heures.

#### Programme

##### **Bloc de Compétences n°1 : Conseil technique en carrosserie peinture**

- Collecter et transmettre les informations techniques nécessaires aux interventions
- Conseiller le client en carrosserie-peinture
- Établir un pré-chiffrage avant expertise

## **Bloc de Compétences n°2 : Dépose et repose d'éléments amovibles**

- Déposer des éléments amovibles (hors vitrage)
- Poser et régler des éléments amovibles (hors vitrage)

## **Bloc de Compétences n°3 : Remplacement et réparation de vitrage**

- Identifier la réparabilité et réparer le vitrage
- Remplacer un vitrage amovible
- Remplacer un vitrage inamovible

## **Bloc de Compétences n°4 : Remise en forme d'éléments de carrosserie**

- Redresser des éléments en acier ou en aluminium suivant les techniques classiques de carrosserie
- Mobiliser les techniques du DSP pour redresser des éléments acier ou aluminium

## **Bloc de Compétences n°5 : Dépose et repose des éléments mécaniques et électroniques**

- Mettre en sécurité des systèmes électriques et pyrotechniques avant toute intervention en carrosserie
- Déposer et reposer les principaux organes mécaniques, électriques et électroniques
- Déposer, reposer et recharger un système climatisation d'un véhicule
- Remettre en conformité le véhicule après l'intervention

## **Bloc de Compétences n°6 : Contrôle et interventions sur les éléments de structure**

- Contrôler et/ou diagnostiquer les trains roulants suite à une déformation
- Remplacer les éléments défectueux et régler les trains roulants
- Réaliser un contrôle de la structure d'un véhicule
- Assurer la remise en ligne de la structure d'un véhicule

## **Bloc de Compétences n°7 : Dépose et repose d'éléments inamovibles**

- Remplacer un élément avec une soudure sur acier ou aluminium
- Remplacer un élément collé et riveté

## **Bloc de Compétences n°8 : Préparation de surface acier et aluminium**

- Poser le mastic et appliquer les apprêts sur une surface acier et sur une surface aluminium
- Poncer la surface acier et/ou aluminium
- Protéger les surfaces avant peinture (marouflage)

## **Bloc de Compétences n°9 : Réparation des matériaux composites**

- Réaliser la réfection d'un matériau composite
- Poser le mastic et appliquer les apprêts sur un matériau composite
- Poncer la surface sur un matériau composite
- Appliquer les produits peinture sur un matériau composite

## **Bloc de Compétences n°10 : Colorimétrie et gestion des stocks produits**

- Gérer le stock de produits peinture et consommables
- Préparer la teinte

## **Bloc de Compétences n°11 : Application peinture**

- Appliquer les produits peinture (tous types de surfaces sauf matériaux composites)
- Réaliser un raccord peinture

## **Validation**

Titre à finalité Professionnelle Carrossier Peintre délivré par la Branche Professionnelle de l'Automobile (date d'enregistrement : 25 février 2022).

Validation possible d'un ou plusieurs blocs de compétences.

## FICHE FORMATION

### Résultats de la dernière session de formation (juin 2024)



### Les + de la formation (plus-value)

- # Lycée des métiers de l'Automobile.
- # Membre du réseau des CFA Pilotes de l'ANFA (Association Nationale pour la Formation Automobile).
- # Réseau important d'entreprises partenaires.
- # Plateaux techniques récents.
- # Formateurs issus du milieu professionnel.

### Tarifs de la formation

Tarif annuel de la formation = 10 100 €

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » :

- Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap) ;
- Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé ;
- Article L6211-1 : « la formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. » ;
- Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

### Accessibilité handicap

Les locaux de l'Institut sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.  
Adaptation pédagogique possible pour les personnes handicapées, tutorée par la référente handicap de la structure.  
Référente handicap de l'UFA Nicolas Barré : Marie BLANCHARD.

### Dates de la formation

Le contrat d'apprentissage peut débuter dès le 1<sup>er</sup> juillet 2025.  
Rentrée de la période de formation en centre en septembre 2025.

### Lieu(x) de la formation

Sur le site d'Armentières ou de Lesquin.

### Contact(s)

Site d'Armentières : Christophe MEERSMAN, Directeur Adjoint.



Faire grandir chacun selon son génie

## FICHE FORMATION



Site de Lesquin : Vianney POMMELET, Responsable de Site.